

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 24 MAI 1917

G.-E. DION, Administrateur

Au Conseil de Ville

Assemblée du 11 Mai.

Sont présents : Le Maire, et les échevins A. Bérubé, L. A. Gagné, J. A. Ratté, Charles Pérusse et David Chassé.

Après lecture et adoption des minutes de la dernière réunion, le conseil vote la somme de \$98.89 pour les comptes suivants : J. M. Martin, \$2.00, F. Pelletier 2.00, TH. Beaulieu, \$1.20, Eug. St-Onge \$4.50, Wilbrod Saindon, \$22.00, The Mueller Co. \$7.63 Mme. O. Lajoie \$11.57, Frank Bossé, \$18.00, Aug. Bérubé, \$1.20, J. B. St Onge \$23.00 Th. Guette, \$5.75.

Le montant de \$197.50 est approuvé pour ouvrage sur les chemins.

Le comité de l'aqueduc recommande l'achat d'une pompe, au prix de \$55.00 pour usage dans les canaux de l'aqueduc pendant la construction.

La Comité des chemins fait rapport des travaux exécutés sur la nouvelle rue allant de la rue de l'église au réservoir.

Il est décidé de revoir les taux de l'eau et de faire quelques modifications concernant les maisons de pension, les hotels, etc, ces changements devroit être en force au premier juin prochain.

Vu l'augmentation de population sans cesse grandissante et le nombre de transactions immobilières il est résolu que la ville s'assure sans tarder des services d'un ingénieur civil pour établir un plan de la ville actuelle et des agrandissements futurs, Mrs. Dupont & Roy Ingénieurs de Montréal, sont priés de venir rencontrer le conseil afin de discuter cette question et celle de l'établissement d'un système d'égouts.

Il est résolu de s'emparer de la rue longeant la Rivière Madawaska allant de chez Mr. Allen Emmerson à la côte du pont couvert. Cette rue a toujours été occupée par Mr. William Emmerson, le conseil croit que cette rue sera d'une grande utilité au public comme terrain de promenade. On embellira cet endroit en faisant quelques allées sablées, plantation d'arbres d'ornement, installation de bancs, etc. Lorsque les travaux de barrage sur la rivière Madawaska seront exécutés par la Compagnie Fraser, toute la partie de la rivière en face de ce terrain formera un joli lac et fera de cet endroit un lieu de plaisance depuis longtemps nécessaire à Edmundston.

Une plainte est envoyée au département des Indiens à Ottawa demandant des réparations immédiates au chemin de la réserve des Sauvages.

Une demande est faite au Bureau de Santé de la ville de passer un règlement pour obliger les citoyens à construire des abris fermés pour le fumier d'étable. Dorénavant, ceux qui ne se conformeront pas à ce règlement seront poursuivis et auront à payer une amende assez élevée. La ville est bien décidée à être stricte sur ce point.

Assemblée du 17 Mai.

Sont présents : Dr. Laporte, Aurèle Bérubé, Dr. Ratté, David Chassé, Léonide Gagné, et l'échevin Chs. Perusse.

Messieurs les échevins Perusse et Ratté sont chargés par le conseil d'acheter une paire de chevaux de travail.

Les constables suivants sont nommés pour l'année : A. B. Soucy, Denis Hébert, Jos. Hébert Paul Lepage, Thaddé Martin, Jos. St-Amand, Théophile Michaud et Frank Picard. Le comité des pauvres fait rapport que cinq des enfants de Mr. George St-Amand ont été placés.

La ville anxieuse de faire des bons chemins s'assure les services de M. Eddy Cyr de St-David. Me. à raison de \$5.00 par jour.

Le plan des terrains Fraser situés sur l'annexe Rice sont soumis à la ville et sont renvoyés pour modifications dans la disposition de certaines rues.

Le conseil décide d'acheter des débenture de la ville de St-Jean N. B. payables en 1943 au prix de \$1976.00 rapportant 5 1/2 % Valeur \$2433.33 C'est le premier placement au fonds d'amortissement.

A une assemblée de comité tenue le 22 mai nous avions la visite M. Hamson de Frédérickton spécialement engagé par la ville pour établir les lignes du chemin chez M. Jos. Martin, M. Allyre Roy de Montréal, était aussi présent à la réunion M. Jos. P. Dunne envoyé du Département des Indiens à Ottawa était ici la semaine dernière.

M. Wetten de Perth. N. B. agent des Indiens était ici mardi dernier pour examiner les réparations à faire sur le chemin de la réserve des Sauvages.

Cultivateurs lisez
"Le Madawaska"

Les Débats Bilingues au Collège St-Joseph

Mardi le 15, la société Bilingue donnait sa séance annuelle au Monument Lefevre.

Malgré le mauvais temps et les chemins difficiles, l'auditoire était assez nombreux. On remarquait, à part le clergé de la paroisse, les RR. W. E. Sormany de Rogersville et A. Landry, de Sackville, les avocats Reilly et Léger de Moncton, le Dr Yvon Gaudet de Moncton, M. M. McLaughlin de Bouctouche, M. C. Richard étudiant en droit. M. Aurèle Gaudet, étudiant en chirurgie dentaire, etc.

Comme on le sait, deux débats, l'un en français et l'autre en anglais, présentés par quatre membres de la société, forment la partie principale de cette séance.

Les orateurs de cette année étaient : MM. T. Frank Cashen, Sydney Mines, N. S. J. Albert Dionne, Edmundston, N. B., Roy. M. J. MacDonaid, St-John, N. B., A. P. Noel McLaughlin, Bouctouche, N. B.

Dans le débat français, MM. McLaughlin et McDonald avaient à soutenir la thèse suivante : "Devant l'histoire impartiale, c'est l'Allemagne qui devra porter la responsabilité de la guerre actuelle." Tandis que leurs adversaires, MM. Dionne et Cashen, entreprenaient de montrer que l'Autriche Hongrie doit porter tout autant, sinon plus de responsabilité que l'Allemagne.

"Resolved : That Canada should adopt a system of Nation-wide Prohibition," telle était la thèse défendue en anglais par MM. McDonald et McLaughlin contre MM. Cashen et Dionne.

Les deux débats furent très bons, et c'était merveille d'entendre des élèves parler si bien les deux langues et discuter les questions d'une manière tout-à-fait supérieure. La musique et les chansons furent très bien exécutées et reposèrent agréablement l'auditoire après chaque série de discours.

Les juges des débats étaient le Rev. W. E. Sormany, curé de Rogersville, Mons. E. A. Reilly B. A., avocat, et Mons. A. J. Léger B. A., avocat, tous deux de Moncton. Après quelques moments de délibération ils en arrivèrent à une conclusion et proclamèrent leur décision à la fin de la séance.

Le Rev. W. E. Sormany, comme juge en chef, fit quelques remarques générales et laissa à ses deux collègues le soin de proclamer les décisions.

C'est pour moi une révélation, dit-il ; c'est la première fois que j'assiste à des débats de ce genre, et c'est la première fois que je suis présent à une réunion des élèves du Collège St. Joseph. Je dois des

remerciement au P. Guertin qui a eu l'heureuse pensée de m'inviter à assister à une joute oratoire comme on en voit rarement... Je suis heureux d'avoir à vous dire mais chers enfants, que j'apprécie hautement les belles qualités dont vous avez fait preuve ce soir. Je puis juger du travail qui se fait ici, des saines doctrines, de l'enseignement qu'on vous donne, et réellement, j'ai été surpris—non pas de voir qu'on vous donne la véritable éducation, qu'on vous inculque les principes religieux—mais j'ai été surpris de voir les talents naturels qu'on développe chez vous.

Quoi de plus agréable que d'entendre un orateur nous parler avec courage et conviction, et nous dire, non pas des balivernes, mais des choses vraies, solides, qui invitent l'attention et peuvent développer notre propre intelligence tout en nous amusant ? C'est ce que vous avez fait ce soir. Je dois adresser des félicitations au Rev. Père Supérieur et lui dire que j'apprécie son œuvre et l'œuvre de ses dévoués collaborateurs. En priant mes deux collègues de vous faire connaître les décisions, je dois dire qu'il nous a été très difficile d'arriver à une conclusion et de faire un choix, soit au point de vue de l'oratoire, soit au point de vue des arguments présentés avec tant de conviction.

Monsieur l'Avocat Léger fit aussi quelques remarques sur l'importance de ces débats qui sont comme une grande école pour ceux qui y prennent part, puis il accorda la palme à MM. Mc Laughlin et Mc Donald défenseurs de la thèse française. Monsieur l'Avocat Reilly dit aussi quelques mots faisant ressortir l'importance de ces joutes oratoires, et donna la victoire à MM. Cashen et Dionne, adversaires de la thèse dans le débat anglais.

La Conscription

Revenu de Londres le premier ministre Borden annonce que le gouvernement va imposer la conscription au Canada.

Nous ignorons quelle attitude vont prendre les députés surtout ceux de l'opposition sur cette question.

Le terme d'office du parlement finissait le 21 septembre 1916. Il y eut extension sans le consentement du peuple.

Est-ce bien juste maintenant qu'on profite de cette extension pour imposer au peuple sans le consulter une loi de conscription ?

Cette question sera sans doute débattue à fond à Ottawa et nous y reviendrons.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTRÉAL
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE :
Caraquet, M. P. E. Moreault, Gérant
Bathurst, N. Alarie, pro-Gérant
Edmundston, A. Alain, p. Gérant
Moncton, J. E. St-André, Gérant
Norton, L. J. Melanson, p. o-Gérant
St-John, D. W. Harper, Gérant

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Four la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent à l'issu ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Incorporee en 1869
Capital autorisé \$ 25,000,000
Capital payé et fonds de réserve \$ 27,000,000
Actif \$ 285,000,000

Siege Central, Montréal
Sir HERBERT S. HOLT, Président E. L. PEASE, Vice-Prés.
et Dir. Général C. E. NEILL, Administrateur Général

Les succursales de cette Banque 315 couvrent toutes les provinces du Canada et offrent les facilités pour effectuer toutes espèces d'opérations de banque. 45 branches sont dans les PAYS ÉTRANGERS

Departement d'Epargnes
On peut ouvrir un compte avec un montant de UNE PIASTRE (\$1.00) ou plus. L'intérêt sera payé ou crédité semi-annuellement.

Comptes Conjoints.—S'ils le désirent, deux membres de la même famille pourront ouvrir un seul compte, l'un ou l'autre (le survivant en cas de mort) ayant droit à l'argent déposé.

Les comptes peuvent être ouverts et desservis par la maille.

SUCCURSALE D'EDMUNDSTON, N. B.
A. G. LOCKHART, Gérant.

La Mobilisation du 67ième Régiment

Les quartiers généraux de la milice canadienne viennent d'ordonner la mobilisation du 67ième régiment pour la défense du pays. A moins d'avis contraire, notre régiment sera rassemblé à Sussex, vers la fin de juin prochain.

Je fais donc appel à mes anciens soldats et aux autres jeunes gens du comté de s'enrôler sans délai pour remplir les cadres de la compagnie du Madawaska. Il me faut 39 hommes vigoureux et actifs. Le 67ième régiment "Infanterie Légère de Carleton" a toujours été représenté au camp de Sussex par une compagnie recrutée dans notre comté. J'espère que le Madawaska

saura encore faire son devoir dans les circonstances difficiles que nous traversons et que le nombre requis ne se fera pas attendre. Conscription ou non, les régiments de la milice canadienne seront mobilisés pour service au pays. C'est et c'est un appel pour l'armée et volontaire et je ne doute pas qu'il sera entendu d'un bout à l'autre du comté.

Les formes d'enrôlement sont à mon bureau ou je serai content de recevoir les demandes d'admission dans le 67ième régiment.

MAX. D. CORMIER, Capitaine
O. C. compagnie "G"
67ième Rég.

POUR LES CULTIVATEURS

Elevons des moutons

On lit dans les journaux que la production de la laine en Alberta sera cette année 30 p. c. plus grande que l'an dernier, c'est-à-dire qu'au lieu de 1,500,000 livres mises sur le marché en 1916, il y en aura 1,950,000 livres cette saison. A un prix moyen de 40 sous la livre, cette industrie se trouvera à rapporter à la province une somme de \$780,000.

Le département des forêts de l'Alberta a résolu de mettre cette année à la disposition des éleveurs de moutons, une grande superficie de réserves forestières de l'Alberta sud près de Crow's Nest, pour servir de pâturages à ces animaux et l'on estime que d'ici à trois mois, plus de 30,000 bêtes seront placées sur ces terrains pour y trouver leur nourriture au cours de l'été. Cette décision favorisera surtout les éleveurs du sud de la province et probablement aussi ceux du sud-ouest de la Saskatchewan. Comme les prix de la laine continuent à augmenter, les fermiers des provinces prairies et spécialement ceux de ces provinces, se livrent de plus en plus à l'élevage rémunérateur du mouton; ceux qui s'y adonnaient déjà augmentent leurs troupeaux, tandis qu'une foule de nouveaux adeptes se lancent dans le mouve-

ment. Il s'a actuellement environ 230,000 moutons en Alberta seulement.

Si nous pouvions en faire autant dans la province de Québec. Il y avait en 1914 dans notre province 571,287 moutons, il n'y en avait plus que 497,711 en 1916—soit 73,576 de moins. C'est regrettable mais au moins si nous reprenions le terrain perdu—La viande de mouton et la laine seront chers d'ici à assez longtemps à cause de la guerre. Mettons nous donc tous à élever de ces animaux. Ayons chacun un petit troupeau—10 à 12 au plus—cela demandé, peu de capital, l'élevage demande peu de soins, excepté au temps de la mise bas, et c'est cela qui détruit les mauvaises herbes un troupeau de moutons. Et cela paye, surtout de ce temps-ci.

Allons, un bon mouvement et que chacun se procure dans le cours de l'année une dizaine de brebis. Cela fait, qu'une dizaine de cultivateurs se forment en club et demandent un reproducteur au département fédéral de l'agriculture. Ils en obtiendront un "gratis". Et voilà l'élevage du mouton reparti.

Ce n'est pas plus difficile que cela.

L'élevage du porc

Le ministère fédéral de l'agriculture vient de publier un bulletin sur l'élevage du porc. On nous conseille d'en élever un plus grand nombre et d'assurer, ainsi un revenu annuel de 25 millions de piastres par an au pays.

Nous avons aujourd'hui un million de porcs de moins qu'en 1911. C'est du porc à bacon qu'il faut produire et non du porc à lard gras. Les Etats-Unis ont eu jusqu'ici, et auront encore pour longtemps, le monopole de la production du "porc à gros lard," du "porc gras". Cela est dû à ce qu'ils cultivent le blé d'Inde. Nous n'en avons pas et nous n'en aurons jamais en quantité suffisante.

C'est donc le porc à bacon qu'il faut élever, produire. Nous avons en Angleterre un marché illimité pour le bacon, tandis que nous n'avons que notre marché local pour le porc gras.

Jusqu'ici le Danemark était notre plus fort concurrent sur le marché anglais pour le bacon, mais la guerre a fait disparaître ce concurrent et le marché anglais est à nous seul pour un bon bout de temps si nous produisons, un arti-

cle de première qualité et si nous en produisons en quantité suffisante et tout le temps.

Il n'y a aucune crainte à avoir quand à la facilité d'élever ce produit, par conséquent produisons du lard à bacon—Le York-hire et le Tamworth sont les deux cochons les plus avantageux pour le bacon. Sans doute, il y en a des bons et des mauvais, mais en général ce sont des bons types. Le cochon à bacon doit être long, à flancs unis et profonds, la tête, les épaules et les hanches doivent être légères, les jambes solides. Le poids doit être de 160 à 200 livres. Plus pesants, ils sont trop gras. L'âge doit être de 6 à 7 mois.

Il faut produire régulièrement et pour cela avoir deux portées par an. Il n'y a pas à craindre la production c'est l'irrégularité du produit qui produit l'encombrement parce qu'alors tous les cochons sont livrés en même temps sur le marché.

Elevons donc plus de porcs; que ce soit des porcs à bacon et obtenons deux portées par an. Voilà le programme à suivre d'ici à quelques années.

A propos de la plus grande production

Nous sommes bien de l'avis de "Farm & Dairy" à propos d'une plus grande production. Ces mes-

sières des villes, Chambres de commerce, Conseils de ville, journalistes, et même clubs ouvriers neus pré-

chent tout le temps d'augmenter la production de nos fermes. Et se-

creusent la tête pour nous en trou-

ver les moyens.

Le moyen est tout simple. Venez vous mêmes nous aider à faire nos travaux. Nous sommes certains que nous pouvons nous aider à faire nos travaux. Nous sommes certains que nous pouvons nous aider à faire nos travaux.

Le moyen est tout simple. Venez vous mêmes nous aider à faire nos travaux. Nous sommes certains que nous pouvons nous aider à faire nos travaux.

Express Your Own Personality in Your Attire

IT costs no more to wear clothes that are original in style, correct in fit and reasonable in cost if

ED. V. PRICE & CO. are your tailors.

Select your own fashion and fabric and be measured NOW!

Thomas Hebert, Madawaska, Me.

A Vendre

Très bonne propriété dans la rue Ordinance; grand parterre avec maison, magasin et écurie avec shed, etc.

Pour autres informations s'adresser à Xavier BOUCHARD, 172 f p Edmundston, N.B.

Les produits agricoles

La Société coopérative agricole des Fermiers, 61 63, rue William Montréal, a été organisée pour vendre avantageusement les produits de votre ferme.

Le gérant M. Auguste Trudel a payé les prix suivants, la semaine

Métiers.
Sucre d'érable: 15 1 2 à 14 cents la lb.
Sirop d'érable 1.55 à 1.20 le gallon.
Beurre pasteurisé 42 1 4 cts la lb.
Fromage 23 à 24 cts la lb.
Oufs frais 24 cts la douz.
Poules vivantes 28 à 23 cts la lb.
Poulets abattus 30 à 30 cts la lb.
Veaux gras abattus 18 cts la lb.
Pores abattus 21 1 2 à 20 cts la lb.
Agneaux abattus 18 à 16 cts la lb.
Boeufs abattus 14 1 2 à 9 1 2 cts la lb.
Peaux de vaches 22 cts la lb.
Peaux de taureaux 21 cts la lb.
Peaux de veaux 27 cts la lb.
Peaux de veaux de lait 40 c la lb.
Peaux de moutons \$3 22 à \$4.00 chaque.
Peaux de chevaux \$7.00 à \$8.50 chaque.

Vous pouvez vous adresser à la Société coopérative agricole de Kamouraska et l'Islet, qui a ses entrepôts à Ste-Anne de la Pocatière.

Phosphate Thomas 558 \$20.50 la tonne.
Superphosphate \$23.00 la tonne.
Semoir "planet" No. 4 \$13.00
Semoir "planet" No. 25 \$15.00

Grains et graines de semences, aliments du bétail, aux meilleures conditions.

Le Réveil

Le moment du réveil dans l'ombre ou la clarté du matin, selon les saisons est un moment sacré.

L'âme qui n'en connaît pas le prix ne s'agitiera jamais, bien avant aux voies de Dieu qui a réglé le cours des astres, en même temps que la vie de l'homme, et fait de l'ave et de l'autre une harmonie calculée.

Le mépris de cette harmonie, funeste à la santé et au travail, l'est bien davantage encore à la piété.

L'homme qui prolonge son sommeil au-delà du matin, parce qu'il a prolongé sa veillee audelà d'une juste nuit, trouve à son chevet le bruit et les affaires du monde.

Il est saisi par leur éclat tumultueux, et cherche en vain pour Dieu l'heure tranquille qu'il a perdue par sa faute. Il ne trouve que des devoirs qui se précipitent, des ennuis qui s'appellent, l'oubli de son âme et le silence de la vérité.

Aussi, était-ce aux temps plus chrétiens que le nôtre, une maxime de toutes les familles fortes et de tous les esprits vigoureux, de se coucher de bonne heure pour se lever de même, et lorsque je quittai la province, à l'âge de vingt ans, pour venir à Paris, un homme éminent, qui s'intéressait à ma jeunesse, me dit cette parole, qui m'est toujours demeurée présente: "Si vous voulez être tout ce que Dieu demande de vous et vivre autant que le comporte votre nature ne veillez jamais au-delà de dix heu-

CHEMIN DE FER TRINSCOUATA

HORAIRES depuis le 28 Août 1916

Dép. Riv. du Loup 7.00 a. m.
Expres: Arr. Cornors N. B. 12.35 p. m.
Dép. Riv. du Loup 10.00 a. m.
Mixte: Arr. Cornors N. B. 12.35 p. m.
Arr. Edmundston, Jc. 4.50 p. m.
Dép. Edmundston, Jc. 5.15 a. m.
Expres: Arr. Riv. du Loup 2.15 p. m.
Dép. Cornors N. B. 3.10 p. m.
Mixte: Arr. Riv. du Loup 3.10 p. m.
Service quotidien excepté les dimanches.
Correspondance à Edmundston Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock, Frédéricton et St-Jean N. B., Montréal, Presque Isle, Carleton Place, Fairfeld, Me. Et à Rivière du Loup avec les trains express de l'Intercolonial Ry.
Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à: W. X. Bélanger, Agent général Passagers et Fret.

WANTED

Peeled Spruce and Balsam Pulpwood. Correspondence invited.
Address: FRASER Limited, Edmundston, N. B.

ON DEMANDE

Bois de pulpe pelé d'épinette et de sapin. Par correspondance.
S'adresser à: FRASER Limited, Edmundston, N. B.
17 j. n. o.

AVIS

Le Docteur Z. Vézina, de Fraserville, spécialiste pour les yeux, nez, gorge et oreilles, viendra à Edmundston tous les deuxièmes et quatrièmes lundis et mardis, de chaque mois, et se tiendra à la disposition de ceux qui voudront le consulter, du lundi midi au mardi soir, chez Monsieur Jos. Gagné près de l'Hôtel Royal.

res du soir. L'âme qui n'en connaît pas le prix ne s'agitiera jamais, bien avant aux voies de Dieu qui a réglé le cours des astres, en même temps que la vie de l'homme, et fait de l'ave et de l'autre une harmonie calculée.

Le mépris de cette harmonie, funeste à la santé et au travail, l'est bien davantage encore à la piété.

L'homme qui prolonge son sommeil au-delà du matin, parce qu'il a prolongé sa veillee audelà d'une juste nuit, trouve à son chevet le bruit et les affaires du monde.

Aussi, était-ce aux temps plus chrétiens que le nôtre, une maxime de toutes les familles fortes et de tous les esprits vigoureux, de se coucher de bonne heure pour se lever de même, et lorsque je quittai la province, à l'âge de vingt ans, pour venir à Paris, un homme éminent, qui s'intéressait à ma jeunesse, me dit cette parole, qui m'est toujours demeurée présente: "Si vous voulez être tout ce que Dieu demande de vous et vivre autant que le comporte votre nature ne veillez jamais au-delà de dix heu-

POUR VOS

IMPRESSIONS COMMERCIALES

Adressez-vous à l'imprimerie "LE MADAWASKA"

: Travail Rapide et Soigné :

DEMANDEZ NOS PRIX

Abonnez-vous au "MADAWASKA"

Mon père c'est-y peche

L'autre jour, une de mes paroissiennes me posait cette question tant de fois répétée par d'autres : "Je fais ma prière dans mon lit, c'est-y péché?"

Voici à peu près ma réponse, elle sera utile à plusieurs.

—Madame, s'il y a des raisons suffisantes d'agir ainsi, si par exemple vous êtes malade, indisposée, mieux vaut prier au lit que de ne pas prier du tout.

—Mon Père, ce n'est pas que je sois malade, mais voyez-vous à la fin du jour je me sens plus fatiguée.

—Mon enfant cela arrive à tout le monde d'éprouver cette sensation et jette vos pas bien le surcroît de fatigue que cela vous causerait de vous mettre à genoux quelques instants et ce serait plus convenable.

La prière s'adresse à Dieu, or, par l'habitude dans la posture que vous prenez, ne témoignez ni d'un grand respect ni grand esprit de foi. Si un personnage important venait vous voir, il se frapperait la poitrine et vous demanderait ce que vous faites et le pourquoi.

De plus, si je comprends bien on ne fait pas chez vous la prière en famille.

—Mon Père, c'est impossible.

—Impossible, expliquez-moi.

—Voyez-vous mon mari arrive fatigué. Après le souper, il allume sa pipe, lit son journal ou sort; il fait bien qu'il se repose le cher homme. Avec cela qu'il n'est pas dévot.

—Et vos enfants je le crains bien ne prient pas davantage?

—Non, mais que voulez-vous je n'y puis rien. Le souper n'est pas fini que les garçons ont déjà pris leur chapeau et sont dehors.

—Vos filles du moins.

—Elles? ne m'en parlez pas. Elles trouvent la prière trop longue ça les ennuit. Elles aiment mieux le faire en particulier.

—Qu ne pas la faire?

—Oh! mes filles, vous savez, sont bonnes. D'ailleurs, mon Père, je ne veux pas mettre tout le monde de mauvaise humeur pour cela. On a bien assez de sujets de brouiller.

—Ma pauvre enfant, je vous plains bien et je plains encore plus votre famille, car elle est en voie de se désorganiser. Chacun tire de son côté, l'esprit d'intimité disparaît, votre foyer n'est plus ce nid où l'on vit cœur à cœur, il devient une simple maison de pension dont vous êtes la cuisinière et la lingère, pas plus.

—Mais que puis-je faire? On ne m'écoute plus.

—On ne vous écoute plus. C'est bien ce que je pensais et cela devait arriver. Si Dieu avait été à sa place vous seriez encore à la vôtre. Si dès le premier jour de votre mariage vous aviez dit à votre mari : "La prière se fera en famille, comme nous." Cette prière pratique se serait enracinée chez vous, elle aurait survécu à l'arrivée des enfants, elle aurait donné un nouveau charme. Tandis que vos enfants qui, plus jeunes, faisaient leurs prières au pied de leur lit et sous votre regard, ne prient plus maintenant. Votre mari leur donne l'exemple et vous vous priez dans votre lit. L'esprit chrétien s'en va. Que reste-t-il encore? La prière en famille a été sacrifiée, la messe cette grande prière de la famille paroissiale le sera bientôt. Avant longtemps vous gémez sur la grossièreté de vos enfants, sur leur mauvaise conduite. Je le répète c'est dans l'ordre : Dieu a perdu sa place vous perdez la vôtre. Voyons, n'est-ce pas votre avis? Madame pencha la tête et soupira : "Hélas! dit-elle, ce n'est que trop vrai, mais que faire? Il est trop tard."

—Si ce qui n'est pas certain, il est trop tard pour elle, il n'est pas trop tard pour bien d'autres foyers.

—La Liberté.

Les deux nids

Deux hommes étaient voisins, et chacun d'eux avait une femme et plusieurs petits enfants, et son seul travail pour les faire vivre.

Et l'un de ces hommes s'inquiétait en lui-même, disant : "Si je meurs ou que je tombe malade, que deviendront ma femme et mes enfants?"

Et cette pensée le quittait point et elle rongait son cœur comme un ver rongeur le fruit d'été est caché.

Or bien que la même pensée fut venue également à l'autre père, il ne s'y était point arrêté; "car dit-il, Dieu qui connaît toutes les créatures et qui veille sur elles veillera aussi sur moi, et sur ma femme et sur mes enfants."

Et celui-ci vivait tranquille, tandis que le premier ne goûtait pas un instant de repos ni de joie intérieure.

Un jour, qu'il travaillait aux champs, triste et abattu à cause de sa crainte, il vit quelques oiseaux entrer dans un buisson, en sortir, et puis bientôt revenir encore.

Et s'étant approché, il vit deux nids posés côte à côte, et dans chacun plusieurs petits nouvellement éclos et encore sans plumes.

Et quand il fut retourné à son travail, de temps en temps il levait les yeux et regardait ces oiseaux qui allaient et venaient, portant la nourriture à leurs petits.

Or voilà qu'un moment où l'une des mères rentrait avec sa bequée, un vautour la saisit, l'enleva, et la pauvre mère, se débattant vainement sous sa serre, j'étais des cris perçants.

À cette vue, l'homme qui travaillait sentit son âme plus troublée qu'auparavant; car pensait-il, la mort de la mère, c'est la mort de l'enfant. Les miens n'ont que moi pour plus. Que deviendront-ils si je leur manque?

Et tout le jour il fut sombre et triste, et la nuit il ne dormit pas.

Le lendemain, de retour aux champs, il se dit : "Je veux voir les petits de cette pauvre mère; plusieurs sans doute ont déjà péri." Et il s'achemina vers le buisson.

Et regardant, il vit les petits bien portants; pas un ne semblait avoir péri.

Et ceci l'ayant étonné il se cacha pour observer ce qui se passerait.

Et après un peu de temps il entendit un léger cri, et il aperçut la seconde mère rapportant en la croupe, qu'elle avait recueillie, et elle la distribua à tous les petits indistinctement, et il y en eut pour tous, et les orphelins ne furent point délaissés dans leur misère.

Et le père qui s'était défilé de la Providence, raconta le soir à l'autre père ce qu'il avait vu.

Et celui-ci lui dit : "Pourquoi s'inquiéter? Jamais Dieu n'abandonne les siens. Son Amour a des secrets que nous ne connaissons point. Croisons, espérons, aimons, et poursuivons notre route en paix."

"Si je meurs avant vous, vous serez le père de mes enfants; si vous mourez avant moi, je serai le père de vos enfants."

Et si l'un et l'autre, nous mourons avant qu'ils soient en âge de pouvoir eux-mêmes à leurs besoins, les, ils auront pour père le Père qui est dans les cieux."

La Prière du Soir

Le dernier numéro du *Passé-Temps* (578) contient NEUF morceaux de musique dont voici les titres :

- 1. La Prière du Soir, scène biblique par M^{lle} A. B. Lacerte.
- 2. O Salutaris, solo de basse ou chœur à l'unisson.
- 3. "Ariada" valse inédite par M^{lle} Juliette Malouin.
- 4. La chimère qui tue, créée par

Mauvaises Langues

Mlle Thérèse d'Orgeval. Je ne veux pas d'un habitant, vieille chanson canadienne.

6. The "Alexandra", March and waltz par J. O. Dumas.

7. Pour le Canada, vaine ou mourir, version française de Gustave Comte.

8. La Game le Patriotique, vieille chanson reconstruite.

9. Ma Vie Epicurienne, chansonnette de Désaugiers.

Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50; États-Unis \$2.00. Adresse : Le *Passé-Temps*, 16 Craig Est., Montréal.

Savoir converser est un art, mais pour bien parler il faut savoir penser. Il y a des personnes qui n'ont rien de la bouche que pour dire de belles choses. Leur douce voix fait du bien à l'âme l'élève, l'inspire et on se sent comme transporté dans un monde meilleur. Un mot d'appréciation tombe de leurs lèvres, enflamme notre cœur; on veut faire bien, on veut faire mieux afin d'entendre encore ces paroles suaves qui aident tant celui qui n'a pas trop confiance en lui-même.

Il y a aussi les personnes qui ne parlent que pour s'écouter parler; elles s'adonnent dans chaque mot qui tombe de leur gosier inépuisable et trouvent pauvre tout ce qui n'est pas de leur bouche. Au lieu de dire : "Savoir converser est un art", on devrait dire pour elles : "Savoir se taire est de l'or."

Langue, tu es un membre bien faible, bien insignifiant, si l'on te considère comme corps, mais que de hauts faits, que de bien n'as-tu pas fait, comme aussi de combats d'iniquités, de haines n'as-tu pas été la source empoisonnée!

On se demande souvent pourquoi une femme à la réputation de beaucoup parler est si facile à discuter et à quereller, encore plus de la refuter. Il y a certainement un bon nombre de femmes qui charment dans l'art de converser. Une femme peut être laide, disgracieuse, si sa parole est recherchée, intéressante, spirituelle, on la recherche, on oublie en l'écoutant les défauts de son visage, la laideur de sa forme, sa voix remplit les lacunes de son être.

Cependant le don de converser ne consiste pas dans le droit de tout dire, car toute vérité n'est pas toujours bonne à dire, et si on ne mettait pas le temps en temps un petit frein à sa langue, la société serait impossible, la vie ne serait plus tenable.

Étant femmes, nous n'avons pas à montrer en public, du haut d'une tribune, les flots d'éloquence que nous possédons, peut-être; l'art d'envoyer nos paroles respire l'air des nues ne nous appartient pas. L'apostolat de la parole levée, pour nous une femme particulière; celle de la charité, gaude et puissante, la parole nous est donnée pour montrer le bien et y conduire; douce et haine n'enseigne à elle être par les siens et pour ceux qui souffrent, mais forte et terrible pour défendre ceux qu'on attaque et qui ne sont pas la pour, payer les dards qu'on leur lance.

Un mal profond et fuyant menace une ville ou une paroisse si elle renferme quelques mauvaises langues. Hélas! la langue de la femme fait souvent beaucoup de dommages vu qu'elle est si persuasive et comme telle rentre, se répand, se propage avec une facilité et une rapidité prodigieuses.

Il y a des personnes dont l'esprit sautille sans cesse. On parle, on fait de la peine et on donne pour excuse que c'est pour rire, pour égayer la conversation. On ajoute-

ta; elle a bien l'avantage de répondre, elle a une langue comme moi. Tout le monde n'a pas la répartie facile; on aime mieux paraître gauche et sans esprit, que d'entreprendre une bataille de mots qui laisse un souvenir aigre.

Il faut parler pour caresser l'oreille ou flatter l'imagination, mais il faut surtout parler pour faire du bien au cœur, pour encourager, pour consoler, pour soutenir les énergies faiblissantes qui nous entourent.

Vous, madame, qui parlez si bien si facilement, vous exercez votre langue à monter dans la confidence celle qu'on éprouve, le bien et le bien qui s'y trouve. Vous n'avez pas les bonnes intentions de l'autre qui n'a pas réussi et qui cependant voulait bien faire. Avec vos paroles si harmonieuses, vous excitez à la patience celles qui se trouvent si malheureuses au foyer; vous adoucissez cette vie qui s'étiole à force d'avoir son cœur froissé.

Voilà parole, vous la porterez chez elle dont le mari est loin, combattant pour la Patrie; chez celle qui pleure son enfant; chez l'époux qui n'attend qu'un mot d'encouragement pour suivre sa tâche de d'homme.

Où, usé de cet esprit fond de cette parole facile, pour garder, pour conserver au bien ces créatures qui sont vos sœurs.

GERTRUDE

La messe au front

Mais comment ferz-vous, l'abbé, pour nous dire la messe?

—Lorsque le soir sera tombé, je tiendrai ma promesse.

Mais comment ferz-vous, l'abbé, car l'église est en cendre?

—Sur la colline monterai. Dieu peut bien y descendre, mais comment ferz-vous, l'abbé, nul autel ne s'y lève?

—Sur un rocher j'officierai, vous serez sur la grève.

Mais comment ferz-vous, l'abbé, sans chancelier ni cierge?

—Les autres seront allumés par Malaine la Vierge.

Mais comment ferz-vous, l'abbé, sans enfants de chœur j'aurai un vieux à barbe grise.

Mais comment ferz-vous, l'abbé, sans vos organes absentes?

—Jésus toucha le clavier des foibles musiciens.

Mais comment ferz-vous, l'abbé, sans chaire à la voix large?

—Pour me reporter au Kyrie, j'ai le canon de large!

Théodore BOTREL

La Victoire de la Marne

Sonner.

La France avec ses rois de son trône déchue, ne sera, disaient-ils, bientôt plus ap rque.

Guidant les nations; mais tel un fier caudex qui fléchit un instant sur son jarret d'acier.

Se relève aussitôt, aussi la force accordée. Par la chute, France, est tout à coup apparue, Digne des anciens peuples, et ton courage allier.

Proclame ta valeur à l'univers entier. Ton espoir est sorti de l'anguste Penser. Ce refuge de l'homme en face du brutal.

Comme l'ange antefois devant l'effort du mal, Tu levas vers le ciel ta grande aile blessée, Et pendant que vibraient le cuivre et le tambour.

Le Cygne, ange du révo, reposait le vautour. 6 septembre 1915. Des "Nouvelles Réveries" par W. A. Baker.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX
Gros flacons, — En vente partout.
CIE. J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Névralgiques de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

Avis aux Fumeurs
Monsieur, Dans le but de donner l'avantage à nos correspondants de connaître les qualités de nos tabacs, nous avons décidé sur réception de cette piastre d'expédier par maille à nos frais quatre livres de tabac. No 1 garanti, c'est à dire :
1 livre de Grand Havane
1 livre de Grand Rouge,
1 livre de Grand Bleu fort,
1 livre de Belgique fort.
Ces quatre qualités de tabac sont ce qu'il y a de mieux sur le marché un fumeur qui fume de ces tabacs, fume avec satisfaction alors nous osons croire que vous n'hésitez pas à nous donner cette petite commande d'essais et nous sommes assurés que vous aurez satisfaction et que vous deviendrez notre client régulier.
Espérant d'être favorisé de votre commande sous peu,
Nous demeurons vos bien dévoués,
J. PINET TOBACCO,
Villeray, Montréal, P. Qué.

Got YOURS Yet?

MAN'S TOGS
Your Book of Correct Styles
Of course, you're going to buy new clothes for Spring. And, certainly, you'll want to know "what's what" before placing your order. If you haven't your copy be sure to let us know and we'll have ED. V. PRICE & CO. send you one.
THOMAS HEBERT,
Madawaska, N. B.

AVIS
On attire l'attention des propriétaires d'étalons à l'acte pourvoyant à l'inspection et à l'enregistrement des étalons (An Act to Provide for the Inspection and Registration of Stallions 5th George V. Cap. 18, and 6th George V. Cap. 44), sous lequel tous les étalons offerts pour le service doivent être enregistrés au Département de l'Agriculture le ou avant le 1er, mai, 1917.
Des inspecteurs seront nommés par le département pour faire rapport sur chaque animal ayant un certificat soit émis par eux ou par le propriétaire et de la possession d'être accompagnés du montant de \$200.
On peut obtenir des renseignements plus complets en s'adressant au Département de l'Agriculture.
L'amour-propre est, hélas! le plus sot des amours.

"LE MADAWASKA"

Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance

CANADA ETRANGER
Un an, \$1.00 Six mois, 50c
Un an, \$1.50 Six mois, 75c

TARIF DES ANNONCES

Annonces légales, première insertion, la ligne... 15 cts
Annonces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion... 50 cts

NOTES LOCALES

Nous n'avons pu publier notre journal la semaine dernière pour des raisons incontrôlables.

Nous prions M. le Dr J. A. Guy de cette ville de vouloir bien accepter nos condoléances les plus sincères à l'occasion de la mort de son épouse survenue après une longue maladie, mercredi dernier.

Décédé à l'hôtel Dieu de St Basile jeudi dernier Michel M. Fournier de cette paroisse.

M. J. G. Robichaud M. A. L. de Gloucester a fait une courte visite chez son beau frère M. Tim Boudreau de cette ville, la semaine dernière.

M. Stevens, pharmacien de Woodstock était à Edmundston par affaire à la fin de la semaine dernière.

Les travaux de construction de la manufacture de papier de la Cie Fraser font des progrès surprenants.

Le printemps continu d'être froid et le terrain se prépare bien lentement pour les semences.

M. Clément Albert de St-Jacques était en ville lundi dernier.

M. Max Dufour de St-Jacques était de passage à Edmundston lundi dernier.

Mme Emile Roy et Melle E. Bélanger, de Cabano, étaient ces jours derniers de passage dans notre ville en route pour Québec.

Melle Lina Cyr de la Rivière Bleue était de passage à Edmundston de retour d'une visite dans sa famille à St Basile.

M. N. J. Wootten, agent d'assurance était en ville ces jours derniers.

Lundi dernier sur plainte de l'inspecteur local de la loi de prohibition deux casiers étaient prises devant le magistrat de Police M. L. A. Gagnon.

Dans l'après midi M. Léon Leclerc qui tient maison de pension pour la Cie Fraser comparait sous l'accusation de vente illégale.

La cour n'a pas trouvé que le fait d'avoir obtenu sa boisson d'un homme masqué était une excuse valable pour vendre illégalement.

d'autant plus qu'on a jamais entendu dire qu'aucun citoyen avait vu ce masque dans les rues d'Edmundston.

M. Leclerc a été condamné à \$200.00 et les frais. Nous espérons que ceux qui seraient tentés de vendre illégalement vont comprendre, qu'à Edmundston on est tenté à faire observer la loi.

M. Alyre Roy, ingénieur civil de Montréal est en ville depuis quelques jours afin de s'occuper de la préparation des plans de la ville pour un système d'égout et l'extension de l'aqueduc.

M. J. A. Allain, pro gérant de la Banque Provinciale à Edmundston vient d'être nommé gérant de la succursale de Bathurst.

Tout en félicitant M. Allain à propos de sa nomination et en lui souhaitant beaucoup de succès, nous regrettons son départ au milieu de nous car pendant pendant son court séjour ici il avait su se créer de nombreux amis.

Ste-Rose, P. Q.

Dimanche le 27 courant soirée dramatique et musicale à l'école de l'église, organisée par les jeunes gens de Ste-Rose, au profit de l'église.

M. Thos. Pinault représentant de la maison Drouin Frères et Rattray, Limitée de Québec, était de passage à Ste-Rose cette semaine dans l'intérêt de sa maison.

Le Rev. C. A. Lavoie Ptre est parti en voyage pour Rimouski où il va rencontrer Mgr A. A. Blais.

Le Rev. Babineau curé de St-Jacques, N. B., était en visite ces jours derniers chez M. le Curé.

Deux Héros!

Deux de nos braves viennent de faire le suprême sacrifice de leur vie sur les champs de bataille de l'Europe. Ce sont MM. Démétrius Dionne et Paul Dumais.

Leurs services ont été chantés dans l'église d'Edmundston cette semaine.

Nous prions les familles éprouvées de vouloir bien accepter nos sincères sympathies.

ON DEMANDE

On demande un instituteur de classe supérieure ou de 1ère classe et 7 institutrices de seconde classe. On préfère celles qui connaissent le français.

ON DEMANDE

20 hommes pour travailler au bois de co-de le long du Transcontinental et le Témiscouata. Les plus hauts gages seront payés.

A VENDRE

A vendre un magnifique poney noir. S'adresser au bureau du "Madawaska".

L'heure de l'Epreuve!



LORSQUE le conflit des nations est venu réclamer de chaque homme le maximum de ses forces pour mettre un frein à la vague de destruction, une des plus grandes amies de John Barleycorn, la Russie, a été la première à abolir le trafic des boissons.

Russie-

Quelque idée de l'effet énorme de la prohibition nous est fournie par l'exemple de la Russie. Malgré le fait que des millions de producteurs sont sous les armes les épargnes du peuple ont augmenté d'une façon surprenante.

Les Dakotas-

La population les villes et les cités du Dakota Sud sous le régime des licences s'est accrue de 168 p. c. en 20 ans.

Aidez de faire observer la loi de prohibition

La prohibition permanente au Nouveau-Brunswick n'aura lieu que si la loi est strictement observée d'ici au moment où on pourra voter sur la question après la guerre.

Dominion Temperance Alliance BRANCHE DU NOUVEAU-BRUNSWICK. DONALD FRASER, Président. REV. THOS. MARSHALL, Vice-Président. W. G. CLARK, Trésorier.

La Banque Provinciale du Canada

Son Edifice à Edmundston, N. B.

Nous apprenons avec plaisir que monsieur PANCRACE MORIN, entrepreneur de NOTRE-DAME-du-LAC, vient de signer un contrat avec la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

Terrain de Grand Pré CONTRIBUTIONS REÇUES

Table with 2 columns: Location and Amount. Total \$415.70. Alexandre J. Doucet, Trésorier du Comité.

Avis de Législation

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite, par la Ville d'Edmundston, à la prochaine Session de la Législature du Nouveau-Brunswick pour amender le Chapitre 166 des Statuts Consolidés du Nouveau Brunswick.

Notice of Legislation

NOTICE is hereby given that application will be made by the Town of Edmundston to the Legislative Assembly of New-Brunswick at its next Session, to amend Chapter 166 of the Consolidated Statutes of New Brunswick 1903 so as to enable any person to be nominated for Alderman for any Ward in the said Town notwithstanding he is not a resident of said Ward.

PERDU

Un paquet a été perdu lundi matin à partir du Transcontinental à l'hôtel D. L. Chassé. La personne qui l'aura trouvé voudra bien le remettre à M. Lévi CHASSÉ, Edmundston, N. B.

CARTES D'AFFAIRES

MAX. D. CORMIER, Avocat, Notaire Public, Edmundston, N. B.

A. M. CHAMBERLAND, Avocat, Notaire Public, Bureau: Grand Falls, St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine.

PIO H. LAPORTE, Médecin-Chirurgien, Edmundston, N. B.

A. M. SORMANY, M. D., Médecin-Chirurgien, Edmundston, N. B.

J. A. GUY, M. D., Médecin-Chirurgien, Edmundston, N. B.

DR Z. VEZINA, Ex-élève des Hôpitaux de Paris, Médecin spécialiste de l'Hôpital de Fraserville, Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.

Dr W. J. Daigle, DENTISTE, Martin "Bloc" - Van Buren, Me Je serai à Madawaska chez Regis Daigle, tous les lers lundis au vendredi de chaque mois.

J. A. RATTE, Médecin-Vétérinaire, Edmundston, N. B.

J. A. DAIGLE, HOTELIER, ANDERSON SIDING, N. B.

A. E. THIBAUT, MARCHAND DE MEUBLES, Assortiment complet, Edmundston, N. B.

JOHN J. DAIGLE, MARCHAND GENERAL, Edmundston, N. B.

Avis au Public: Avis est donné au public que ERNEST WELSH n'est ni agent ni sous agent de la Compagnie d'Assurance sur la vie, L'UNION MUTUELLE de PORTLAND, ME., et Messieurs les Médecins sont particulièrement mis en garde de ne pas faire d'examen médicaux pour cette Compagnie à la demande du dit ERNEST WELSH.

A nos abonnés

Nous faisons un appel à nos abonnés retardataires qui, pour la plupart, par simple négligence ne nous ont pas encore fait parvenir le petit montant de leurs redevances. Soyez bons et justes, ne nous faites pas attendre.